



MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

ÉTUDIANT (E) TECHNIQUE EN GÉNIE CIVIL

Supérieur immédiat :	Coordonnateur des travaux publics et infrastructure
Division :	Travaux publics et infrastructures
Horaire :	35 h par semaine
Salaire :	15\$/H
Durée :	mai à août 2018

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du coordonnateur du service des travaux publics et des infrastructures, le ou la technicien(ne) étudiant(e) en génie civil effectue différentes tâches techniques et administratives de génie municipal reliées à la conception, la surveillance et le contrôle des travaux réalisés en régie et/ou par des entrepreneurs et s'assure qu'ils sont conformes aux normes et spécifications des plans et devis approuvés.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES

Le titulaire du poste :

1. Prépare des estimations de quantités et coûts de construction;
2. Participe à la rédaction de devis techniques et documents d'appels d'offres. Participe à l'analyse des soumissions et formule des recommandations.
3. Assiste à coordonner, surveiller et inspecter les travaux effectués sur le territoire de la Municipalité et s'assure qu'ils sont conformes aux plans et devis et aux normes en vigueur.
4. Assiste à superviser et coordonner les projets selon les politiques, priorités et disponibilités des ressources du service, et recommande l'opportunité d'utiliser les services techniques externes.
5. Recueille les données, les documents et informations nécessaires à la préparation des estimations budgétaires, des études et des plans.
6. S'assure de la mise à jour des « plans tels qu'exécutés » des travaux municipaux.
7. Effectue les mesurages et calculs de quantités pour fins d'estimations et de paiement des travaux exécutés.
8. Analyse la conception des projets effectués par les firmes de génie-conseils et recommande les modifications à apporter
9. Assiste aux réunions de coordination et de chantier et en rédige les procès-verbaux.
10. Fait des demandes d'offres de service d'études et de relevés auprès des firmes d'arpenteurs, de génie-conseils et de laboratoire.
11. Informe les citoyens, entrepreneurs, promoteurs, professionnels et autres des réglementations et normes en vigueur.
12. Rédige des rapports sur les activités sous sa responsabilité et produit les statistiques s'y rattachant.
13. Utilise divers logiciels, équipements et appareils de bureau.
14. Identifie les besoins ou problèmes relatifs à ses tâches et soumet à son superviseur toute suggestion ou recommandation susceptible d'améliorer le fonctionnement du service
15. Accomplit, sur demande de son superviseur, toute autre tâche connexe ou similaire aux tâches mentionnées dans la présente description de fonction

16. Offre et assure un support technique aux autres membres de l'équipe et aux sous-traitants, les accompagne au besoin lors de leurs interventions.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Étudiant (e) en technologie du génie civil, ou toute combinaison d'expérience et de formation jugée équivalente
- Connaissance des normes et procédures du Ministère des Transports du Québec
- Formation en santé et sécurité sur les chantiers de construction.
- Connaissance de la suite Microsoft (Word, Excel et Outlook), et aisance en informatique.
- Maîtrise du logiciel Autocad
- Bilinguisme fonctionnel.
- Permis de conduire classe 5 valide
- Posséder les aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées à une fonction de technicien en génie civil :
 - Organisation du travail et gestion de projets multiples
 - Respect des échéanciers
 - Professionnalisme
 - Autonomie
 - Dexterité manuelle
 - Posséder un bon jugement
 - Débrouillardise
 - Travail d'équipe et sens des responsabilités
 - Souci du détail
 - Polyvalence

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation avant le 1 avril 2018 à RH@chelsea.ca